



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
20.01.2021

## **LA FILIÈRE COGNAC VA SE DOTER D'UN LIEU EMBLÉMATIQUE DÉDIÉ À L'INNOVATION, LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DE SES ENJEUX D'AVENIR AU COEUR DE LA VILLE DE COGNAC**

*À l'occasion de la venue du président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Mr Alain Rousset à Cognac ce mercredi 20 janvier et de son accueil au BNIC en présence du président du Conseil Départemental de la Charente et président de Grand-Cognac, Mr Jérôme Sourisseau et du maire de Cognac, Mr Morgan Berger, la filière Cognac a annoncé sa décision d'inscrire sa stratégie de développement, d'innovation et de transition écologique au sein d'un nouveau centre emblématique et attractif. Situé en bord de Charente, au cœur de la ville de Cognac, ce lieu réunira l'ensemble des services de l'interprofession du Cognac et sera ouvert à des partenaires ainsi qu'aux acteurs variés de la filière. Centre d'innovation R&D, lieu de collaboration et de formation professionnelle, il verra sa première pierre posée en 2023.*



© BNIC / Stéphane Charbeau

La filière Cognac a annoncé ce jour sa décision de se doter d'un centre d'innovation R&D, de collaboration et de formation qui lui permettra de conforter sa compétitivité et de se développer durablement dans un secteur en constante mutation. Le projet s'inscrit dans un site d'environ 8 000 m<sup>2</sup> en bord de Charente (\*)

**BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU COGNAC**  
23, Allées Bernard Guionnet • BP 90018 • 16101 Cognac Cedex France  
T : +33 (0)5 45 35 60 00 • F : +33 (0)5 45 82 86 54 • [contact@bnic.fr](mailto:contact@bnic.fr) • [cognac.fr](http://cognac.fr)

et exprimera une forte ambition architecturale et environnementale. Véritable synthèse entre histoire et contemporanéité, cet espace vivant sera résolument tourné vers l'avenir et l'ouverture.

Lieu de travail, d'échanges, de pilotage des grandes ambitions scientifiques et techniques de la filière, mais aussi d'accueil de partenaires privés ou institutionnels, il illustrera l'engagement de la filière Cognac en matière de développement durable et sa volonté de s'ancrer et d'investir dans son territoire et dans la ville de Cognac. Cet investissement contribuera au positionnement de notre région comme territoire à fort potentiel innovant et à l'accélération de son rayonnement national et international.

Les services du BNIC qui réunissent plus d'une centaine de scientifiques, techniciens, juristes, communicants, administratifs, ou encore informaticiens, seront pour la première fois de l'histoire de l'interprofession réunis dans un même lieu de travail. Des espaces collaboratifs et d'accueil seront ouverts à des partenaires pour des collaborations ponctuelles ou de plus long terme. Ce centre sera aussi et avant tout Le Lieu des professionnels du Cognac qui viendront s'y réunir et décider des grandes orientations d'une filière séculaire, dynamique et engagée.

*\*Localisation du terrain constructible entre les rues Etienne Augier, du Port et Alfred de Vigny à Cognac.*

## **À PROPOS DU BNIC ET DE SES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES**

*Le BNIC, Bureau National Interprofessionnel du Cognac, représente, développe et protège l'Appellation d'Origine Contrôlée Cognac en France et dans le monde. Dans les 160 pays où le Cognac est présent, cette AOC confère au consommateur la garantie d'une eau-de-vie d'exception. Composé à parité de professionnels de la viticulture et du négoce, le BNIC est le lieu de concertation et de décision de près de 4 300 viticulteurs, 110 bouilleurs de profession et 270 négociants de l'appellation. Le BNIC agit au service de l'intérêt de ceux qui font le Cognac et de ceux qui le consomment, dans une préoccupation constante de responsabilité vis-à-vis de tous les publics de l'appellation. Il comprend une activité R&D portée par son pôle Technique et Développement Durable (Station Viticole), Institut de filière (Institut Technique Agro Industriel) reconnu par le ministère de l'Agriculture. Son équipe d'ingénieurs, techniciens, chercheurs, œuvre sur toute la chaîne de production et de mise en marché du Cognac, de la qualité du plant de vigne à la sécurité du consommateur, ses laboratoires d'analyse à la pointe (accrédités par le Comité français d'accréditation Cofrac), ses dispositifs expérimentaux au vignoble, ses installations pilotes de vinification et de distillation lui permettent de prendre en compte de façon intégrée les questions techniques posées par les entreprises de production et de négoce de la filière Cognac.*

***[cognac.fr/bnic](http://cognac.fr/bnic)***

## **CONTACT PRESSE**

A. Billy  
M. 06 38 72 01 29  
*[abilly@bnic.fr](mailto:abilly@bnic.fr)*